

Fiche de travail 3 : la gestion des risques technologiques en Guyane : l'exemple du CSG

Vous êtes membres de la cellule « communication » du Centre Spatial Guyanais. Dans une heure, la chargée de communication, Rosane Fayet, doit s'exprimer devant la presse à propos de la gestion des risques technologiques par le CSG. Votre mission consiste à lui préparer une note de synthèse portant sur le point suivant :

- La protection des personnes, des biens et de l'environnement lors des lancements

Document 3 : les mesures de protection lors des lancements

Se connecter à l'adresse <https://centrespatialguyanais.cnes.fr/fr> ou scanner le QR code

Placer le curseur sur « Environnement et sécurité » puis cliquer sur « Lors d'un lancement ».
Cliquer successivement sur les rubriques « Le CNES vous protège » et « En cas d'accident »



9) *Quels acteurs et quels moyens sont mis en œuvre pour assurer la sécurité dans le périmètre du CSG lors d'un lancement ?*

10) *Pendant le lancement quels moyens de surveillance et de sauvegarde sont mobilisés ?*

11) *Examinez attentivement les conditions requises pour que le CNES autorise un lancement.*

Que pouvez-vous en déduire sur le niveau de vulnérabilité des habitants des communes de Kourou et Sinnamary ?

12) *Dans la rubrique « En cas d'accident », nommez précisément l'aléa et l'enjeu évoqués par le document « Les bons gestes à adopter ». D'après-vous, pourquoi ce document est-il présenté en 4 langues différentes ?*

Synthèse : *En utilisant le vocabulaire spécifique, rédigez un paragraphe présentant les principales mesures de protection lors d'un lancement et en cas d'accident.*